



Réunion restreinte (en visioconférence) du 11 Mai 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76 Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIOUX achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0766387893 **Attention changement de numéro de téléphone.**

Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

NOUVELLES

Depuis l'arrêt de toutes les compétitions et cette très longue coupure et un confinement lié au Coronavirus, la CDA/SCJA espère trouver l'ensemble de ses arbitres (jeunes et séniors), observateurs, référents arbitres en bonne santé et surtout épargnés par le COVID-19.

A BIENTOT JONATHAN ET MERCI

Jonathan THESSERRE, membre la CDA (SCJA) Arbitre Régional R1, nous fait part de son départ de la Loire pour des raisons professionnelles et familiales.

Au regret de le voir nous quitter, la CDA et la SCJA tiennent à remercier Jonathan pour son investissement en faveur des arbitres (jeunes et séniors) notamment avec les désignations des jeunes arbitres et bien d'autres actions de la CDA. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle orientation professionnelle et familiale ainsi qu'une excellente poursuite de sa carrière d'arbitre régional.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les jeunes arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La SCJA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire la FFF a décalé la réception des certains examens, même pour les arbitres de district. Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tout le monde est concerné par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir mais à ce jour très peu d'arbitre l'ont fourni. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Vous allez devoir faire votre questionnaire annuel en ligne (comme vous le faites depuis déjà plusieurs saisons).



Le lien sera disponible sur le site du District à partir **du Lundi 18 mai 2020 avec la date LIMITE du 15 Juillet 2020** pour le faire.
Passé cette date le lien ne sera plus accessible.
Vigilance sur le sérieux mis à le faire car le MALUS guette les laxistes.

ASSEMBLEE GENERALE **DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Vous devez vous préparer et prendre les dispositions pour être disponible si la date venait à changer. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.